

## FA : Développer l'accueil de Travaux d'intérêt général au sein de la CCEJR

### Thème : « Prévenir la récidive et la réitération »

#### Fiche action : Développer l'accueil de Travaux d'intérêt général au sein de la CCEJR

<b>Contexte et Problématique</b>	<p>Les magistrats prononcent de plus en plus des mesures de réparation pénale ou des peines travaux d'intérêt général à l'encontre des personnes qui ont commis des actes de délinquance. Ces personnes ont la possibilité de se réinsérer à travers un travail effectué au profit de la société.</p> <p>La Communauté de communes entre Juine et Renarde (CCEJR) a conventionné avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour l'accueil des mesures de réparation pénale. Il convient d'étendre cette possibilité d'accueil aux personnes condamnées à un travail d'intérêt général.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre aux personnes condamnées d'effectuer une activité au profit de la société dans une démarche réparatrice.</li> <li>Permettre la réinsertion sociale des condamnées.</li> <li>Impliquer la CCEJR dans la réinsertion des personnes condamnées.</li> </ul>
<b>Bénéficiaires</b>	Mineurs ou Majeurs condamnés à une peine de TIG.
<b>Méthode</b> (description, modalités et contenu) :	<p>Présentation du Travail d'intérêt Général et des modalités d'accueil par le Juge d'Application des Peines, le SPIP et la PJJ aux chefs de service de la communauté en lien avec la direction des ressources humaines.</p> <p>Recensement des services intéressés par l'accueil des travaux d'Intérêt Général.</p> <p>Rédaction de fiches de postes TIG dans chaque service intéressé qui seront ensuite transmises à la PJJ et au SPIP.</p> <p>Préparation et signature par la collectivité d'une convention cadre avec l'institution judiciaire et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (il existe déjà une convention avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse qui fait mention des TIG).</p> <p>Mise en œuvre opérationnelle de l'accueil des Travaux d'Intérêt Général.</p> <p>Mettre en place une réunion annuelle de bilan avec les services accueillant des TIG.</p>
<b>Pilote de la Fiche Action</b>	Coordonnateur CISPD de la CCEJR
<b>Partenaires</b>	Parquet Juge d'Application des Peines SPIP PJJ APASO Services de la CCEJR et des 16 villes de l'intercommunalité
<b>Calendrier</b>	Année 2026
<b>Évaluation (Indicateurs)</b>	<p>Indicateurs quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>nombre de mineurs accueillis pour un travail d'intérêt général</li> <li>nombre de majeurs accueillis pour un travail d'intérêt général</li> <li>nombre de personnes accueillies pour un TIG en récidive ou en réitération</li> <li>nombre de TIG effectués au sein de la communauté de communes</li> </ul> <p>Indicateurs qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>enquête de satisfaction auprès des services accueillant les TIG dans le cadre de la séance plénière du CISPD.</li> </ul>